

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin d'information : études et documents / Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau
<b>Herausgeber:</b>	Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau
<b>Band:</b>	- (1967)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

*Samedi 4 novembre 1967, à la Bibliothèque de la Ville*

Mlle Rosselet, présidente, ouvre la séance à 16 h. 30 ; vingt et un membres sont présents ; quatre se sont excusés.

1. *Procès-verbal* (voir *Bulletin* N° 6). Il est accepté.

2. *Rapport de la présidente* : L'effectif des membres est stable (130). Si nous avons à déplorer les décès de Mme Schreiber, Mlle Dornier et M. Marc Dupasquier, l'adhésion de nouveaux membres (Mme Hoffmann, MM. C. Ott, Ch. Wirz, D. de Montmollin, E. Klauser, G. Droz, A. Sutter) témoigne de l'intérêt que suscite notre activité qui, cette année, a été particulièrement fructueuse : achats, dons, excursion (voir les *Bulletins* 6, 7 et 8).

M. F. Matthey a été délégué par le comité au conseil de l'Institut neuchâtelois.

Le comité a décidé de nommer M. Adler, libraire à Paris, membre d'honneur, pour le remercier des nombreux services qu'il a rendus aux Amis.

Enfin notre présidente résume les démarches qui ont abouti à la prise en charge du musée Rousseau par notre groupement. M<sup>e</sup> Farny s'occupe de la convention qui liera la Commune de Môtiers, CAMERIMO et les Amis.

3. *Rapport de caisse* : Les comptes laissent un solde peu habituel de Fr. 6466,50 ! Mais il reste à payer le portrait de Rousseau, soit Fr. 6000.—.

4. *Rapport des vérificateurs de comptes* : Ils proposent de donner décharge au caissier, M. E. Berthoud. Merci à MM. Schnegg et J. DuPasquier qui ont assuré la vérification de nos comptes pendant plusieurs années.

Les trois rapports sont mis en discussion; la parole n'est pas demandée; il sont acceptés à l'unanimité.

5. *Elections* (vérificateurs de comptes) : Mme A. Reymond et M. Geninasca veulent bien accepter cette charge pour l'exercice prochain. Ils sont élus.

6. *Modification des statuts* : Elle se justifie par l'extension de notre activité. M. Schnegg soutient le projet de modification qui marque une étape positive dans le développement de la société. M. Berthoud et Mlle Rosselet précisent nos intentions concernant les objets à exposer à Môtiers. Le nouveau texte est accepté sans opposition.

7. En arrivant, les membres ont pu admirer le *portrait de Rousseau*. M. Schnegg pose le problème de l'appartenance des acquisitions de la société. M. Matthey répond que les manuscrits entrent dans le Fonds Rousseau, mais que les pièces iconographiques restent propriété des Amis et sont déposées soit à la Bibliothèque, soit au Musée Rousseau. Ces pièces seront assurées.

8. *Divers* : M. Favarger remercie notre groupement au nom de l'ancienne Association du Musée Rousseau. Il rend hommage à M. F. Loup, de Môtiers, à son dévouement et à son désintéressement.

Séance levée à 17 h. 15.

Quarante-trois personnes assisteront à la conférence de M. Böschenstein.

*Le secrétaire :*  
F. MATTHEY.